



Droit d'injonction de payer OHADA et balbutiements de la pratique en R.D. Congo

Fiche pratique publié le 29/07/2014, vu 2755 fois, Auteur : [YAV & ASSOCIATES](#)

Cet ouvrage du Professeur des universités, Avocat et Consultant International Dr. YAV KATSHUNG JOSEPH épingle les balbutiements de la pratique tout en essayant de fixer les idées et la voie au regard de la jurisprudence OHADA en matière des procédures de recouvrement instituées et organisées par l'Acte Uniforme Portant organisation de Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution OHADA.

ISBN-13:978-1500679781

ISBN-10: 150067978X

Au nombre des procédures de recouvrement instituées et organisées par l'Acte Uniforme Portant organisation de Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution [AUPSRVE], la procédure d'injonction de payer figure en bonne place et constitue une bonne partie du contentieux du recouvrement des impayés. Au-delà d'une riche doctrine dans les Etats fondateurs de l'OHADA, en RDC, Etat adhérent, la pratique ne suit pas. Il va sans dire que la procédure d'injonction de payer et son opposition suscitent un intérêt majeur qui est avant tout d'ordre théorique et surtout pratique.

Le présent ouvrage du Professeur des universités, Avocat et Consultant International Dr. YAV KATSHUNG JOSEPH épingle les balbutiements de la pratique tout en essayant de fixer les idées et la voie au regard de la jurisprudence OHADA.